

**Lignes directrices politiques pour lutter contre la criminalité organisée liée au trafic de drogues,
basées sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (OC-DT)**

2^e réunion du Groupe conjoint d'experts
En ligne, 10 février 2025, 11h00-13h00

Président : Gareth HENRY

Vice-présidente : Theano Christodoulou MAVROMOUSTAKI

1	Remarques introductives en rappelant le mandat et adoption de l'agenda Président : Gareth HENRY	Étude (mandat)
2	Document d'orientation « Placer les droits humains au coeur des politiques en matière de drogues et d'addictions : Orientations pour aligner les politiques en matière de drogues et d'addictions sur les droits humains » <ul style="list-style-type: none"> Briefing du Secrétariat sur le document politique récemment élaboré et le comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogue (DH-PDA) 	EN (DOC) FR (DOC)
3	Outils et périmètre fournis par le Protocole additionnel n° 2 de la Convention sur la cybercriminalité. Un traité international pertinent sur la justice pénale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques <ul style="list-style-type: none"> Présentation par Giorgi JOKHADZE, Chef de projet, Division Cybercriminalité 	Convention de Budapest Deuxième protocole
4	Cadres juridiques et/ou stratégies européennes et mondiales visant à lutter contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue <ul style="list-style-type: none"> Problématiques et/ou contributions à proposer par les membres du Groupe 	
5	Énumération des problèmes et défis liés au périmètre de l'étude préliminaire (interception, agents sous couverture, compétence, coopération transfrontalière, preuves, prévention, problèmes de confidentialité et de protection des données, crime numérique, ventes en ligne, utilisation de l'IA) <ul style="list-style-type: none"> Problématiques et/ou contributions à proposer par les membres du Groupe 	
6	Questions administratives et logistiques	
7	Autres questions / Agenda de la prochaine réunion (28-29 avril 2025 - Paris)	